

# Le cabinet, cet équilibre instable au coeur du pouvoir local

[vc\_row][vc\_column width= »1/1″][vc\_column\_text  
shortcode\_id= »140433″]

## Le cabinet, cet équilibre instable au coeur du pouvoir local

Dans les collectivités territoriales, les cabinets occupent une place singulière. Ni administration, ni instance élue, ils constituent pourtant un rouage central de la décision publique locale. À la fois espace de conseil, de coordination et de traduction politique, ils permettent à l'exécutif de transformer un projet électoral en action publique concrète.

**Cette position intermédiaire explique une ambiguïté persistante : indispensables au fonctionnement politique des collectivités, les cabinets restent souvent mal identifiés, parfois contestés, et rarement formalisés.**

Cette note ne cherche pas à définir un modèle idéal ou normatif. Il n'existe pas de cabinet type, mais des équilibres à trouver, des erreurs à éviter et des repères à partager. Elle vise à éclairer leur rôle, leurs conditions d'organisation et les équilibres essentiels à leur bon fonctionnement.

Elle s'adresse à la fois :

- Aux maires et exécutifs locaux, qui souhaitent structurer leur cabinet,
- Aux directeurs et membres de cabinet, confrontés à des enjeux d'organisation, de positionnement et de sécurisation juridique.

[FICHE-SIGNEE-O.BARNOLA \(1\) Télécharger](#)

[/vc\_column\_text][[/vc\_column][[/vc\_row]

Ce contenu vous fait réagir ? Partagez-le.